

MAIRIE DE MAEL-PESTIVIEN

AVIS ADMINISTRATIF

LOCATION-GÉRANCE

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27/11/2025, la commune de Maël-Pestivien a donné en location-gérance à la SARL LE BIHAN-NICOL, représentée par Mme LE BIHAN Marie et Mr NICOL Étienne, dont le siège social est basé au 6, place de l'église, 22160 Maël-Pestivien, enregistrée au RCS le 13/02/2026, un fonds de commerce multi-services bar-épicerie-dépôt de pain et de colis sis à Maël-Pestivien, 6 place de l'église pour une durée de 3 ans, suivant le contrat de location-gérance, à partir du 16/02/2026 et renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.